



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-NEUVIÈME SESSION

RAPPORT DE LA 36^e SESSION DE LA CONSULTATION TECHNIQUE DES ORGANISATIONS RÉGIONALES POUR LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

POINT 15.1 DE L'ORDRE DU JOUR

*(Document établi par le Président de la 36^e session de la Consultation technique
des organisations régionales pour la protection des végétaux)*

1. Introduction

- [1] Organisée chaque année, la session de la Consultation technique des organisations régionales pour la protection des végétaux (ORPV) offre l'occasion aux dix (10) ORPV qui la composent de débattre au niveau international de questions d'intérêt commun établies suite à l'appel du secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).
- [2] La 36^e session de la Consultation technique a eu lieu à Panama (Panama) du 1^{er} au 4 octobre 2024. Les documents, présentations et rapports de la session sont publiés sur le Portail phytosanitaire international (PPI)¹.
- [3] Le Secrétaire par intérim de la CIPV, M. Arop Deng, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la 36^e session de la Consultation technique et a remercié M. Raúl Rodas d'avoir conduit et coordonné la session en tant que Président. M. Deng a souligné que la coopération régionale des ORPV était essentielle aux efforts entrepris par la communauté de la CIPV pour protéger les ressources végétales mondiales et renforcer la sécurité du commerce. M. Raúl Rodas, Directeur exécutif de l'Organisme international régional de santé végétale et animale (OIRSA) et Président de la 36^e session de la Consultation technique, a ouvert la session et souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a mis l'accent sur le rôle des ORPV qui font office de plateforme propice à la collaboration, à la communication de solutions et à la concrétisation des objectifs phytosanitaires. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les rapports complets des sessions qui sont publiés sur le PPI².
- [4] **Examen du mandat des réseaux de communication régionaux et des groupes directeurs de la CIPV.** Des informations générales ont été présentées sur les «réseaux de communication régionaux» de la CIPV visant à améliorer et à simplifier les efforts de communication en accord avec les directives de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tout en élargissant la portée des messages relatifs à la santé des végétaux dans les différentes régions. À l'issue d'échanges et d'analyses, les participants à la Consultation technique ont pris les décisions suivantes:
- Le document contenant le mandat sera diffusé et les observations communiquées seront présentées à la prochaine réunion du Groupe de la planification stratégique.
 - Deux ORPV membres de la Consultation technique – l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) et le Conseil phytosanitaire interafricain

¹ Trente-sixième session de la Consultation technique des organisations régionales pour la protection des végétaux: <https://www.ippc.int/en/ippc-community/regional-plant-protection-organizationstechnical-consultation-among-rppos/2024-36th-tc-rppo/> (en anglais).

² Rapports des sessions de la Consultation technique: <https://www.ippc.int/en/ippc-community/regional-plant-protection-organizationstechnical-consultation-among-rppos/> (en anglais).

(CPI) de l'Union africaine (UA) – se pencheront avec des membres du personnel du secrétariat de la CIPV sur les perspectives et les mesures à suivre concernant les processus.

- [5] **Modification des modèles de collecte d'information – communication des ORPV sur des événements et partage d'informations sur des organismes nuisibles préoccupants.** Les participants se sont demandé comment utiliser efficacement les modèles qui avaient déjà été présentés et ont suggéré, par exemple, d'y intégrer des comptes rendus hebdomadaires, des notes descriptives et des dépliants. Le secrétariat de la CIPV est convenu de mettre au point une liste de diffusion électronique pour que les ORPV puissent communiquer des informations utiles entre elles.
- [6] **Communication du secrétariat sur les travaux des organes subsidiaires de la CIPV (étude sur le commerce électronique).** Des informations actualisées sur l'étude sur le commerce électronique réalisée par l'Observatoire de la CIPV, ainsi que sur les principales évolutions qu'a connues le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, ont été présentées. Il a été souligné l'importance de l'enquête de l'Observatoire de la CIPV, qui vise à recueillir des informations sur l'approche des pays en matière de gestion des risques liés aux organismes nuisibles dans le cadre du commerce électronique. Les participants sont convenus que les ORPV devraient relancer les organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV) membres de leur structure pour leur demander de répondre à l'enquête au plus tard le 31 octobre 2024.
- [7] **Ateliers régionaux de la CIPV.** Les membres de la Consultation technique ont fait un compte rendu sur les ateliers régionaux de la CIPV organisés en 2024, qui ont été globalement satisfaisants et auxquels ont contribué les participants. Ils ont préconisé de planifier longtemps à l'avance les ateliers régionaux en 2025 et ont souligné que chaque comité organisateur était encouragé à rechercher des financements pour contribuer à l'organisation de l'atelier dans sa région. Il est également attendu que le secrétariat de la CIPV finance des ateliers en 2025.
- [8] **Considérations sur l'appui potentiel des ORPV en faveur des travaux du Groupe de réflexion sur la sécurité de l'aide alimentaire et d'autres aides humanitaires.** Des informations actualisées ont été présentées sur les activités du Groupe de réflexion et les ORPV ont été invitées à apporter leur contribution au moyen de webinaires, d'études de cas et de supports relatifs à la mise en œuvre. Il est prévu de mettre au point un exercice de simulation dans la région de l'OIRSA d'ici à 2025, en associant différentes parties prenantes, y compris des forces armées et la Croix-Rouge, par exemple, afin de recueillir des observations capitales. Il a été ajouté qu'il fallait assurer une coordination avec le Bureau sous-régional de la FAO pour la Mésosamérique afin de bénéficier de son appui et de son orientation.
- [9] **Rapports des ORPV.** Neuf ORPV ont fait état de leurs activités, en particulier des mesures mises en œuvre en coordination avec leur ONPV, ainsi que des activités menées s'agissant de la production de connaissances, des organismes nuisibles prioritaires, de la gestion de projet, des interventions face aux urgences phytosanitaires et de différentes questions relevant de la CIPV. Sur la base de ces informations et de ces échanges, il a été proposé de recenser les questions à examiner de manière plus approfondie aux prochaines réunions de la Consultation technique, ainsi qu'à la 19^e session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP). Il a également été émis l'idée de proposer une séance sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) en marge de la 19^e session de la CMP, afin d'étudier le rôle que l'IA pourrait jouer dans la gestion des questions phytosanitaires et d'en évaluer les avantages et les risques.
- [10] **Informations d'autres organisations.** Des représentants ont fait état des activités de leur instance, telle que l'ONPV du Panama (le Ministère du développement agricole), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le Bureau sous-régional pour la Mésosamérique de la FAO. Ils ont tous indiqué qu'il était important de soutenir l'approche «Une seule santé», qui tient compte à la fois des êtres humains, des animaux et des végétaux.
- [11] Les participants à la 36^e session de la Consultation technique:
- 1) *sont convenus* de présenter les propositions d'ordre du jour de la 37^e session de la Consultation technique d'ici à mars 2025, en veillant à ce que celles-ci couvrent les principales questions phytosanitaires, y compris les résultats des ateliers régionaux de la CIPV de 2025;

- 2) sont convenus que les représentants de l'OEPP et du CPI de l'UA et les membres du secrétariat de la CIPV se réuniraient à Rome, à l'occasion du Partenariat mondial sur les sols, afin d'examiner les prochaines étapes à suivre pour progresser dans la création du réseau de communication régional de la CIPV;
- 3) ont souscrit à la demande qu'avaient formulée les membres de la Consultation technique d'en traduire le mandat et le règlement intérieur dans toutes les langues de la FAO;
- 4) ont souscrit à l'invitation qu'avaient adressée la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique et l'Organisation de protection des végétaux pour le Pacifique à participer aux travaux de groupes de réflexion, tels que les groupes chargés des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles, de l'approche «Une seule santé» et de l'Observatoire de la CIPV;
- 5) ont proposé qu'une séance sur l'intelligence artificielle soit organisée en marge de la 19^e session de la CMP;
- 6) sont convenus d'utiliser à titre expérimental de nouveaux modèles pour la diffusion d'informations sur les organismes nuisibles qui présentent un intérêt et sur les manifestations régionales, la liste de diffusion étant mise à disposition par le secrétariat de la CIPV.

[12] À la fin de la session de la Consultation technique, le Président de l'OIRSA a passé le relais à la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique, qui présidera la 37^e session de la Consultation technique à Bangkok (Thaïlande) du 29 septembre au 3 octobre 2025.

[13] Le représentant et Directeur exécutif de l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient, M. Mohamed Ben Jamaa, a aimablement accepté d'assumer les fonctions de vice-président de la Consultation technique en 2025 et de président en 2026.

Recommandation

[14] La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* du rapport de la 36^e session de la Consultation technique.